

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2015

Personnel

Le Conseil Municipal vote l'enveloppe des indemnités du personnel communal pour l'année 2015 qui sera répartie par le Maire.

Le Conseil Municipal décide de verser une compensation de 10 € par mois aux agents du technique utilisant leur portable personnel pour les besoins du service.

Travaux

Le Conseil Municipal décide de lancer les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom de la route d'Auxerre. Le tout pour un montant de 18 711 € pour l'Eclairage Public, 31 988 € pour la Basse Tension et de 15 092 € pour France Télécom, le complément étant financé par le SDEY.

Le Conseil Municipal charge le Maire à signer la convention d'honoraires, mission d'étude et de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place de la mairie et de ses abords pour un montant de 11 153,40 € TTC.

Communauté de l'Auxerrois

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la dernière proposition de mutualisation proposée par la communauté d'agglomération. Le Conseil Municipal valide le principe général de mutualisation mais n'acceptera le paiement du SIG que lorsqu'il sera disponible pour la commune de Venoy.

Divers

Madame SOBKOWIAK, Adjointe, fait un compte rendu sur la valorisation agricole des boues de la station d'épuration.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un appel d'offre pour la fourniture de repas en liaison froide à la restauration scolaire à été lancé le 15 mai. La date limite de réception des offres est le mercredi 24 juin 2015 à 11h.

Madame Ophélie CHATON, Adjointe, informe le Conseil Municipal que le dossier de demande de subvention concernant la création d'un commerce dans le cadre de la DETR a été déposé à Préfecture. Les demandes auprès du Conseil départemental, du Conseil régional et de la communauté d'agglomération suivront dans les prochains jours.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité, ERDF procédera à un contrôle par hélicoptère des lignes électriques 20 000 volts sur la commune du 22 juin au 3 juillet 2015.